

Métaprogramme BETTER
Bioéconomie pour les territoires urbains

Appel à manifestation d'intérêt BETTER pour des consortia interdisciplinaires Appel au fil de l'eau

1. Le métaprogramme BETTER – Bioéconomie pour les territoires urbains

Parce qu'il est essentiel de pouvoir répondre aux **enjeux liés à l'urbanisation croissante**, INRAE a lancé en mars 2020 un nouveau métaprogramme avec pour ambition d'étudier les **apports de la bioéconomie** au sein des villes et entre les villes et leurs territoires d'influence (échanges de matières et d'énergie). **Rendre les villes de demain plus résilientes et durables** est en effet un enjeu important auquel INRAE se doit de contribuer. Il s'agit en particulier de renforcer nos partenariats scientifiques et de construire une communauté de recherche inter-départements capable de mener des **recherches intégrées, systémiques et interdisciplinaires** sur les thématiques du métaprogramme (MP) en mobilisant notamment l'expertise et le potentiel scientifique qu'INRAE a déjà sur les systèmes alimentaires urbains, les bioprocédés, la gestion des déchets, et l'articulation entre dynamiques urbaines et rurales.

Le métaprogramme BETTER explore les évolutions sociales, économiques, organisationnelles, structurelles et technologiques qui peuvent amener les villes à réduire leurs déchets, à mieux les recycler et les valoriser, et à diminuer leur consommation directe et indirecte de carbone fossile dans une **triple perspective : tendre vers le zéro émission nette à l'horizon 2050, contribuer aux Objectifs du Développement Durable et du Green Deal, et être plus résilientes face aux crises qu'elles soient environnementales, sanitaires et/ou économiques.**

Le métaprogramme est centré sur les besoins et les contraintes des territoires urbains mais s'attache particulièrement aux **défis que la transition bioéconomique des villes pose à leurs territoires d'impact et d'influence**, certains se situant dans leur péri-urbain, d'autres étant éloignés et fragmentés à l'échelle mondiale. Le métaprogramme s'articule autour de **trois axes programmatiques**:

1. **La circularité des flux et le bouclage des cycles biogéochimique ;**
2. **Réussir la durabilité et la résilience de la ville de demain par la bioéconomie ;**
3. **Construire les trajectoires de transition bioéconomique vers des villes plus durables et plus résilientes**

Consulter le document directeur sur l'intranet des métaprogrammes :

<https://intranet.inrae.fr/metaprogrammes/content/download/4099/38952/version/1/file/BETTER-document-directeur.pdf>

2. Objectifs de l'appel et périmètre

Les consortia ont pour ambition de faciliter les échanges et les interactions entre scientifiques de disciplines différentes, dans le domaine du métaprogramme BETTER. Les propositions de consortia devront

avoir des objectifs clairement identifiés contribuant à faire progresser les priorités scientifiques du métaprogramme et être associés à un ou plusieurs livrables de nature interdisciplinaire. Les activités peuvent concerner :

- l'incubation d'un projet impliquant de nouvelles communautés interdisciplinaires (pour un projet qui sera déposé ultérieurement dans le cadre du MP BETTER ou auprès d'autres instances nationales ou internationales) ;
- la rédaction d'un article de référence dans un domaine scientifique : revue bibliographique, "opinion paper", etc. ;
- l'organisation et la réalisation d'un événement scientifique tel qu'un séminaire, un workshop national ou international, ou de plusieurs webinaires/réunions d'interconnaissance (à condition d'y associer un compte-rendu et des conclusions qui puissent être partagés) ;
- L'organisation d'une école-chercheur, ou d'une école d'été, ou de formation.

Sept consortia ont été lancés à la fin de l'année 2020, et, compte tenu des conditions sanitaires, six d'entre eux ont demandé et obtenu un prolongement sur l'année 2022. Ils sont consultables [ici](#). Le MP BETTER souhaite élargir cette première vague de consortia sur des thématiques qui ne sont **pas encore traitées** dans les consortia existants.

Ces consortia doivent avoir un périmètre impliquant des partenaires **d'au moins trois unités INRAE et au moins deux départements INRAE**. Ils peuvent inclure des partenaires hors INRAE, académiques ou non académiques. Sont éligibles au financement les frais de missions (des personnels d'unités avec une tutelle INRAE et des invités) liés aux activités du consortium, les frais d'organisation de réunion, formation, séminaire, workshop, les frais associés aux publications de référence ainsi que les gratifications de stage. Leur durée est limitée pour cet appel à **18 mois** et le budget maximal alloué par consortium retenu est de **10 000 €**. La ventilation du budget par année et par unité devra être précisée et sera utilisée pour transférer annuellement les fonds aux équipes impliquées après acceptation du consortium.

Nouveaux consortia	Au fil de l'eau Retour du Copil au maximum 6 semaines après la demande	Dépôt du dossier complet au plus tard 4 semaines après le retour du Copil
---------------------------	--	--

3. Comment soumettre ?

- Les porteurs de consortia doivent remplir le formulaire adéquat composé de deux parties :

[Partie A](#) : Fiche d'identité

[Partie B](#) : Description. La longueur conseillée pour la partie B est de 3 pages **lors de la première étape**.

- Remplir les formulaires en français ou en anglais ;

- Enregistrer les parties A et B sous le nom :

[BETTER-consortium-Acronyme-Nom de famille du coordinateur.docx](#)

- Envoi par mail à better@inrae.fr. Intitulé de l'objet du mail : idem que nom du fichier ci-dessus

Nous vous encourageons à contacter Sophie Thoyer (sophie.thoyer@inrae.fr), Jean-Philippe Steyer (jean-philippe.steyer@inrae.fr) et/ou un membre du comité de pilotage de BETTER avant la soumission d'un projet ou d'un consortium pour vérifier la validité du projet/consortium envisagé. Le Copil peut aussi vous aider à trouver des unités partenaires INRAE. Si vous avez envie de lancer une initiative, même encore peu cernée, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter et surtout, ne vous bridez pas !

Pour plus d'information vous pouvez contacter better@inrae.fr pour toute question scientifique et Pascale.manchado-sarni@inrae.fr ou metaprogrammes@inrae.fr pour toute question administrative, financière ou technique.

Membres du Copil BETTER

Joel Aubin PHASE	joel.aubin@inrae.fr	Bernard Kurek TRANSFORM	bernard.kurek@inrae.fr
Christine Aubry ACT	christine.aubry@agroparistech.fr	Jean-Denis Mathias MATHNUM	jean-denis.mathias@inrae.fr
Sami Bouarfa AQUA	sami.bouarfa@inrae.fr	Christophe Schwartz AGROECOSYSTEM	christophe.schwartz@univ-lorraine.fr
Veronique Broussolle MICA	veronique.broussolle@inrae.fr	Jean-Philippe Steyer TRANSFORM	jean-philippe.steyer@inrae.fr
Philippe Delacote ECOSOCIO	Philippe.delacote@inrae.fr	Sophie Thoyer ECOSOCIO	sophie.thoyer@inrae.fr
Fabrice Foucher BAP	fabrice.foucher@inrae.fr	Anne Tremier TRANSFORM	anne.tremier@inrae.fr
Sylvie Gillot TRANSFORM	sylvie.gillot@inrae.fr	Julie Wohlfahrt ACT	julie.wohlfahrt@inrae.fr
Stephane Guilbert TRANSFORM	stephane.guilbert@supagro.fr		

3. Critères d'évaluation des soumissions et engagements des consortia financés

4.1. Critères d'évaluation des soumissions

L'ensemble des critères ci-dessous sera utilisé pour évaluer les soumissions pour des consortia ou des projets exploratoires:

1. La contribution du consortium aux objectifs du métaprogramme BETTER. Les porteurs de projet veilleront à positionner clairement le projet vis à vis des enjeux du métaprogramme. Les porteurs de consortia veilleront à la complémentarité de leur consortium par rapport à ceux déjà existants.
2. L'interdisciplinarité doit clairement apparaître dans la description du consortium et être justifiée par les questions de recherche, les objectifs et les activités. Veillez à décrire les travaux et méthodes relevant de chaque discipline afin de permettre l'évaluation des apports de chacune au projet/consortium ainsi que la pertinence des méthodes proposées. Le projet/consortium ne doit pas être une juxtaposition de disciplines faiblement connectées les unes aux autres.
3. Les consortia qui permettent de faire travailler ensemble des unités qui se connaissent mal et de couvrir des thématiques encore peu présentes dans les consortia et projets déjà financés seront privilégiés
4. La qualité scientifique du consortium : (i) pertinence de la/de(s) question(s) scientifique(s) par rapport à l'état de l'art dans le domaine concerné, (ii) intérêt scientifique, nouveauté/originalité et aspect innovant, (iii) pertinence du schéma expérimental et des méthodes proposées, et (iv) cohérence globale du projet exploratoire/consortium qui ne doit pas être une somme de contributions faiblement/artificiellement associées.
5. La qualité des équipes, l'adéquation entre les expertises, les disciplines et la complémentarité des partenaires pour répondre à la question de recherche. Les jeunes scientifiques peuvent tout à fait être coordinateurs de consortium même s'il s'agit d'une première expérience de coordination.

6. Les perspectives de poursuite au-delà du consortium en cohérence avec le caractère d'amorçage attendu des métaprogrammes. Dans le présent appel, ce point ne constitue pas un critère obligatoire d'éligibilité mais sera considéré comme un atout supplémentaire.

4.2. Engagements des consortia financés

Les porteurs de consortia retenus s'engagent à compléter une fiche annuelle de suivi des avancées et de fournir un bilan à l'issue du projet.

Les porteurs retenus s'engagent à compléter les fiches financières et à les fournir à la direction du métaprogramme. Pour les consortia, il est d'usage de doter seulement l'unité coordinatrice, sauf si des gratifications de stage dans des unités participantes sont envisagées.

Conformément aux règles financières de l'Institut, le budget versé aux équipes devra être dépensé chaque année avant la clôture budgétaire. Le métaprogramme n'est pas en mesure de gérer des modifications budgétaires, reprises et reports de fonds.

4. Annexes

BETTER 2021

Proposition de consortium interdisciplinaire

Partie A. Fiche d'identité

 1. Acronyme

 2. Titre complet

3. Résumé (max 1 000 caractères, espaces compris)

4. Livrable(s) (liste à puces)

5. Mots-clés (5 maximum, séparés par ;)

6. Partenaires impliqués (unités INRAE)

Partenaires INRAE N°	Nom Prénom	Département	N°codique Acronyme d'unité	Équipe	Disciplines et contributions au consortium*
Coordinateur = Partenaire 1					
Co-coordonateur éventuel = Partenaire 2					
Partenaire 3					
Partenaire n					

* : cette colonne sera utilisée pour évaluer l'interdisciplinarité et l'implication effective dans les activités du consortium.

7. Partenaires associés (unités non-INRAE) le cas échéant

Partenaire N°	Nom Prénom	Pays	Institut / Organisation	Labo	Disciplines et contributions au consortium*
Partenaire n+1					
Partenaire n+2					

* : cette colonne sera utilisée pour évaluer l'interdisciplinarité et l'implication effective dans les activités du consortium.

8. Durée du consortium (maxi 18 mois)

Nombre de mois	Date de début	Date de fin

Précisez si vous pensez demander un renouvellement pour une deuxième année : oui – non

9. Financement total demandé (qui sera versé sur le budget de l'unité du coordinateur) – Il est recommandé de prévoir une partie des dépenses dès 2021

€ en 2022	€ en 2023	€ en 2024

10. Adresses e-mail :

Coordinateur	
Gestionnaire financier de l'unité	

Partie B. Description détaillée

(Longueur conseillée : 3 pages)

1. **Enjeux, ambition et objectifs**
2. **Adéquation au métaprogramme BETTER et intérêt pour le métaprogramme de soutenir ce consortium**
Mentionner le ou les axes concernés
3. **Périmètre / contour / originalité / nouveauté de la collaboration interdisciplinaire**
Les consortia qui permettent de faire travailler ensemble des unités qui se connaissent mal seront privilégiés
4. **Agenda des actions prévues (et les suites potentielles pour le métaprogramme) et détails des livrables**
5. **Bref argumentaire justifiant le financement demandé, au vu du périmètre, des actions prévues et de la nouveauté du consortium proposé**